

La liste des candidats pour les élections partielles de Lambton—Kent—Middlesex et de Milton est maintenant disponible

TORONTO, le 18 avril 2024 - La période de dépôt des candidatures pour les élections partielles de Lambton—Kent—Middlesex et de Milton étant terminée, la liste complète des candidats pour chacune de ces circonscriptions électorales est désormais disponible sur elections.on.ca/fr. En tout, huit candidats et huit partis politiques se présentent à Lambton—Kent—Middlesex, et neuf candidats et sept partis figureront sur le bulletin de vote à Milton.

Les cartes d'information de l'électeur sont en cours d'acheminement aux électeurs inscrits. Bien que ces cartes ne soient pas nécessaires pour voter, les électeurs admissibles sont invités à confirmer, actualiser ou ajouter leurs renseignements au Registre à l'adresse vreg.inscriptionvoteon.ca, d'ici le 22 avril afin de recevoir par la poste une carte d'information de l'électeur indiquant où, quand et comment voter.

Les électeurs peuvent également créer un compte sur l'application Élections Ontario, où ils peuvent accéder à la liste complète des candidats et obtenir une version numérique de leur carte d'information de l'électeur.

Il est possible de laisser sa marque de plusieurs façons au cours des nombreux jours de vote prévus pour ces élections partielles. Pour voter en personne avant le jour du scrutin, les électeurs peuvent se rendre soit au bureau de leur directeur ou directrice du scrutin jusqu'au 1^{er} mai, soit dans d'autres lieux de vote par anticipation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les élections partielles de Lambton—Kent—Middlesex et de Milton, notamment des exemples de pièces d'identité acceptées, et pour savoir où et quand voter, rendez-vous sur elections.on.ca/fr.

Dates importantes pour le vote

- **Du 3 au 26 avril** - Vous pouvez présenter votre demande de vote par la poste jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 26 avril. Faites votre demande en ligne ou téléchargez un formulaire sur elections.on.ca/fr.

Elections Ontario

- **Du 4 avril au 1^{er} mai** – Vous pouvez voter avant le jour du scrutin au bureau de votre directeur ou directrice du scrutin jusqu'à 18 h (heure de l'Est) le 1^{er} mai. Rendez-vous sur elections.on.ca/fr pour obtenir de plus amples renseignements.
- **Du 21 au 26 avril** – Vous pouvez voter dans un lieu de vote par anticipation. Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître les dates, les heures et les lieux de vote.
- **Du 21 avril au 2 mai** – Vous pouvez utiliser la technologie d'aide au vote au bureau de votre directeur ou directrice du scrutin ou sur rendez-vous le jour du scrutin.
- **Le 2 mai** – Vous pouvez voter le jour du scrutin de 9 h à 21 h (heure de l'Est). Rendez-vous sur informationauxelecteurs.elections.on.ca pour connaître le lieu de vote qui vous a été attribué.

Publicité politique et sondages électoraux

- **Les 1^{er} et 2 mai** – La publicité politique est interdite.
- **Le 2 mai** – La publication de sondages électoraux qui n'ont pas été rendus publics antérieurement est interdite entre 0 h 01 et 21 h (heure de l'Est).

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur elections.on.ca/fr ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

Also available in English

Renseignements

Élections Ontario – Médias

media@elections.on.ca

1 866 252-2152